

Dans le cadre de la fusion de dix intercommunalités du Pays Basque, la Direction des Finances de la nouvelle Communauté d'agglomération Pays Basque a choisi CIVIL Finances Publiques comme outil de gestion financière globale. L'ergonomie et la facilité d'utilisation du progiciel, ainsi que la compétence des équipes Ciril, ont permis une fusion rapide et effective du service.

Communauté
D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
HIRIGUNE
Elkargoa

La nouvelle Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) a été créée le 1er janvier 2017, suite à la fusion des dix intercommunalités suivantes : les Communautés d'agglomération Côte Basque-Adour et Sud Pays Basque, les Communautés de communes Errobi, d'Amikuze, du Pays de Bidache, de Garazi-Baigorri, du Pays de Hasparren, d'Iholdi-Ostibarre, de Nive-Adour et de Soule-Xiberoa. La CAPB emploie environ 1 000 agents. Forte de 158 communes pour plus de 300 000 habitants, la CAPB forme l'une des principales Communautés d'agglomération en nombre de communes en France. communaute-paysbasque.fr

civil
FINANCES PUBLIQUES

CIVIL Finances Publiques répond aux règles de la gestion publique dans le respect des instructions comptables M14, M22, M4X, M52, M57, M61 et M832 et des spécificités propres aux structures publiques. CIVIL Finances Publiques est un système d'information multi-collectivités, multi-budgets et multi-exercices, proposant de nombreux modules de gestion, d'analyse et d'aide à la décision financière.

ciril
EDITEUR DE SOLUTIONS

Ciril est spécialisée depuis 40 ans dans l'édition logicielle dédiée spécifiquement aux besoins des acteurs publics français : collectivités locales et territoriales, établissements publics et syndicats, services départementaux d'incendie et de secours, etc. Ciril bénéficie avec son offre CIVIL d'une excellente notoriété sur les marchés publics français. ciril.net



UNE FUSION RAPIDE ET RÉUSSIE

La collaboration rapprochée entre la Direction des Finances de la Communauté d'agglomération Pays Basque et les équipes Ciril a été un facteur clé de succès dans la fusion des dix EPCI de la nouvelle communauté.

Elisabeth BIGUE, Directrice des Finances de la Communauté d'agglomération Pays Basque :

L'exhaustivité de la solution CIVIL Finances Publiques et des modules associés, la sécurité de nos données assurée par l'hébergement au sein de serveurs dédiés chez SynAaPS et la qualité du service support ont conforté notre décision de poursuivre notre collaboration avec Ciril.

CONTEXTE

Dans le cadre de la loi NOTRe et en l'espace de six mois seulement, dix collectivités du Pays Basque ont fusionné pour ne former plus qu'une seule Communauté d'agglomération : celle du Pays Basque (CAPB).

L'ensemble des services administratifs ont été amenés à mettre en place une nouvelle organisation, à s'adapter à des modes de travail différents et, par la même occasion, à mutualiser leurs divers outils informatiques. Ainsi, à quatre mois seulement de la fusion, les vingt-sept agents de la Direction des Finances ont entamé une réflexion autour de leur nouvelle solution de gestion financière.

BESOINS

» À court terme

Assujettie au rythme intense de la période de clôture comptable, la Direction des Finances souhaitait acquérir un outil de gestion complet, facile à mettre en œuvre et rapide à prendre en main. Un accompagnement de la part de l'éditeur était indispensable pour assurer la continuité du service au 1er janvier 2017, date de la fusion.

» À long terme

Ergonomie, souplesse et évolutivité étaient les maîtres-mots du projet. La solution choisie devait être capable de s'adapter aux éventuelles évolutions dans le fonctionnement du service.

SOLUTION

Parmi les communautés faisant partie de la fusion, la Communauté d'agglomération Sud Pays Basque était la seule à utiliser CIVIL Finances Publiques de Ciril. Convaincue par la puissance de la solution et la qualité du service d'accompagnement de l'éditeur, elle a su conforter les autres collectivités dans le choix de CIVIL Finances Publiques pour la gestion financière et comptable de la nouvelle Communauté d'agglomération.

Pour répondre de manière rapide et fidèle à l'intégralité des besoins, les équipes Ciril ont travaillé en étroite collaboration avec les agents de la Direction des Finances. Ensemble, ils ont défini des paramétrages personnalisés et sélectionné les connecteurs nécessaires pour interfacer CIVIL Finances Publiques avec les autres outils de la communauté et assurer sa totale interopérabilité avec les plateformes de la DGFIP.

Afin de garantir la disponibilité des données sur tout le territoire et de bénéficier d'une plus grande souplesse en termes de volume, la Direction des Finances a par ailleurs choisi d'héberger sa nouvelle solution au sein des datacenters SynAaPS, la division hébergement Cloud de Ciril GROUP.

« Nous devons choisir parmi les différents progiciels utilisés par les EPCI concernés par la fusion. L'expertise des équipes Ciril, son expérience en matière de fusions ainsi que ses nombreuses références clients CIVIL Finances Publiques ont su convaincre la collectivité. (E. BIGUE).

BÉNÉFICES

Dans un contexte nouveau et contraint à des délais particulièrement courts, Ciril a accompagné la Direction des Finances de la CAPB dans son changement d'outil de gestion financière.

En l'espace de deux semaines, une équipe de formateurs Ciril dédiée ainsi que les agents de la CA Sud Pays Basque, familiers avec la solution CIVIL Finances Publiques, ont formé l'ensemble des agents du service au progiciel afin d'assurer la continuité de l'activité au 1er janvier 2017.

Cette montée en compétences rapide a permis à l'équipe de la Direction des Finances d'entamer la nouvelle année sur de solides bases.

Par ailleurs, la compatibilité de CIVIL Finances Publiques avec la plateforme d'Etat Chorus Pro permettra à terme à la Direction des Finances de répondre aux nouvelles exigences de dématérialisation et de facturation électronique.

« Nous constatons, depuis le début de la fusion, une baisse constante des demandes d'assistance, autant en interne qu'auprès des équipes de support de Ciril. Aujourd'hui nous sommes prêts à aller plus loin encore dans la formation de nos agents, par exemple sur les thématiques de dématérialisation ou la gestion des marchés publics. (E. BIGUE).